



*Ci-dessus :*  
Le bocage typique du Bessin  
à Rubercy.

## Unité 4.1.1

# Le Bessin,

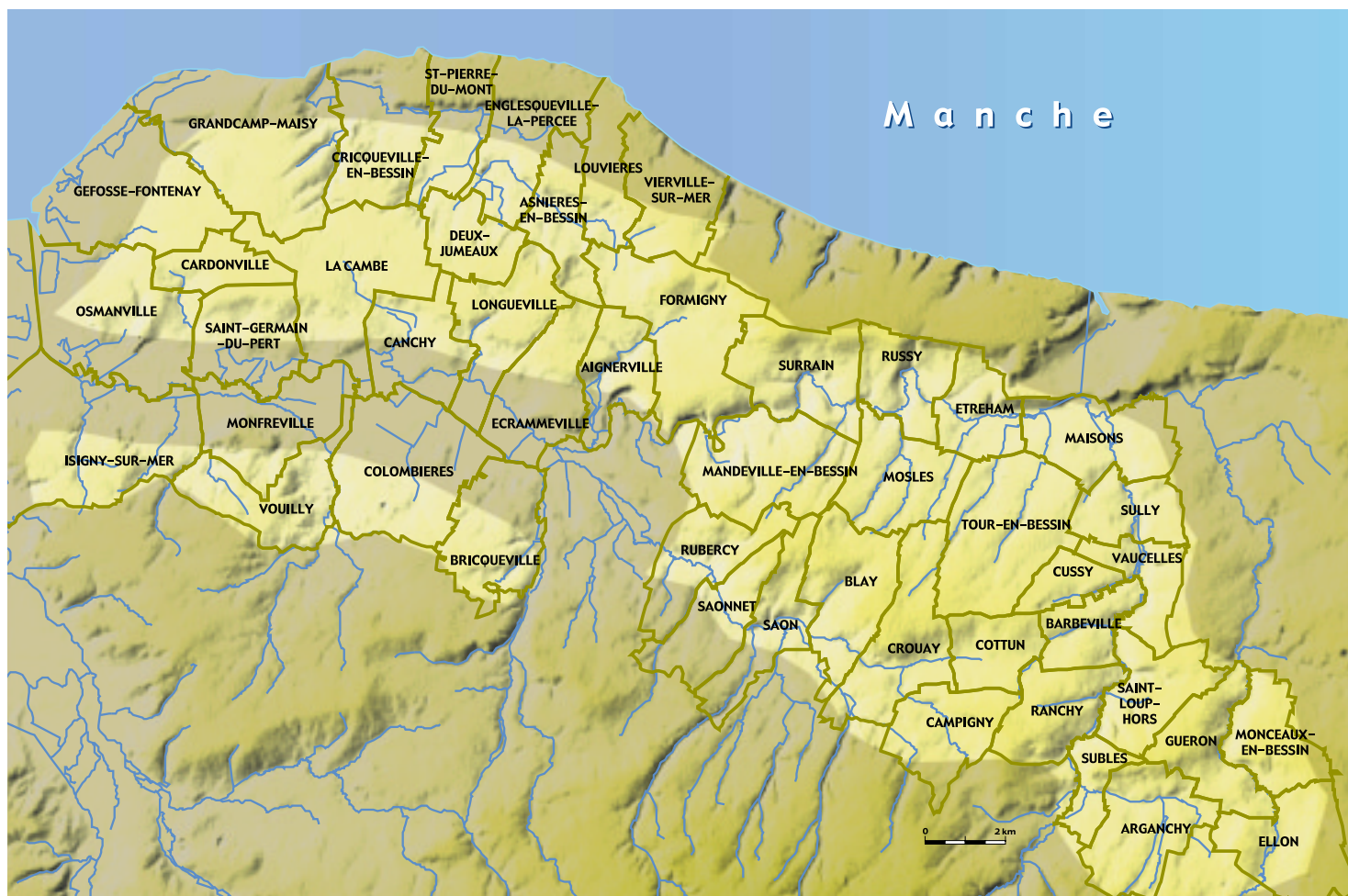
### hautes haies et grands damiers



*Entre la Plaine de Caen à l'est et le Cotentin à l'ouest, le Bessin occupe une bande de terre qui s'allonge du littoral jusqu'au pied des hauteurs du bocage normand. Il appartient, avec le Plain, à la catégorie paysagère du bocage à grandes mailles : vastes parcelles et impression d'ouverture visuelle différencient fortement ces paysages de l'image habituelle du bocage. Le Bessin est traversé par un système de voies de communication qui convergent vers Bayeux, dont la silhouette de la cathédrale émerge à l'est comme une sentinelle posée aux confins de la plaine de Caen. A l'ouest, le Bessin se termine sur le vaste ensemble marécageux qui occupe l'isthme du Cotentin. Le Bessin enfin, se limite abruptement sur la mer par une haute falaise, tandis qu'au sud, le terrain s'élève graduellement vers les marges boisées du Bocage.*

### Un bocage aristocratique.

**D**es parcelles de forme proche du carré, en grande majorité en prairies, sont encloses de haies. Leur dimension importante, 2,5 à 4 hectares, compose un large damier. Les haies, aujourd'hui de chênes et de frênes, ont une silhouette élancée et transparente au-dessus de la basse strate de noisetiers, grâce à la taille d'émonde qui ne laisse que la plus haute fourche des arbres. Ainsi n'est pas complètement dissimulé un habitat en villages assez importants complétés de quelques fermes intercalaires. Les clochers à bâtière ou à flèches des églises et les nombreuses fermes-manoirs des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, tous en pierres calcaires claires, contribuent à la noblesse de ce paysage. Le relief n'y ajoute que les notes discrètes du talus est-ouest qui réunit le plateau septentrional (40-70 mètres) à la plaine méridionale (15-20 mètres) et les vallées de l'Aure et du Vêret, l'un et les autres y introduisant des vues et des lignes longitudinales.



*Ci-dessus :*  
Le Bessin.

**La structure paysagère du Bessin : les grandes mailles du bocage, ceintes de haies de chênes et de frênes. La platitude des éléments de relief correspond au dégagement des couches résistantes du calcaire bajocien à la base et du calcaire bathonien au sommet, séparés par les marnes de Port-en-Bessin.**



*Ci-contre :*  
Le coteau de Cussy. Les grandes parcelles du Bessin entourées de haies d'émoués.

## La création du bocage (XVII<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> siècles).



### Quand le paysage parle de son histoire

Un paysage historiquement récent : avant le XVII<sup>e</sup> siècle, cette région était une campagne découverte dont les parcelles laniérées en labour se groupaient en quartiers appelés delles. Une évolution économique et sociale l'a transformée depuis le début du XVII<sup>e</sup> jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Un nouveau système agricole, destiné non plus à une auto-subsistance locale en céréales mais à la commercialisation de produits de l'élevage bovin, s'est organisé autour d'Isigny. Les bêtes pâturaient sur de grandes parcelles couchées en herbe et encloses qui résultaient du regroupement des petites parcelles des delles par les seigneurs ou la noblesse nouvelle des offices. L'émondage des arbres, essentiellement des ormes ou des frênes, pouvait fournir un fourrage supplémentaire en

temps de sécheresse. Grâce au sel des salines de la baie des Veys, qui bénéficiait du taux d'imposition réduit dit du quart-bouillon, et aux pots des centres de céramique entourant les marais de Carentan, on fabriquait un beurre salé capable de supporter une certaine durée de transport. Les marchands d'Isigny le collectaient et l'expédiaient, principalement par cabotage, vers les vallées de la Seine et de la Somme. Et l'embocagement a gagné peu à peu vers l'est jusqu'aux environs de Bayeux. Les fermes-manoirs, construites au cours de cette période, témoignent de l'enrichissement apporté par ce système agricole. Aujourd'hui, la région de Bayeux est réellement une zone de transition entre Plaine et Bessin.

### *Ci-contre :*

Sainte-Honorine-des-Pertes.  
Ce paysage est une relique, une "campagne fossile" qui montre ce que fut le Bessin avant l'embocagement : un espace ouvert, laniéré de parcelles de labours. Disposition qui a duré jusqu'en 1945 en plaine de Caen et qui témoigne ici de l'histoire de cette région.

**Les paysages du Bessin présentent une grande homogénéité, cependant teintée de certaines nuances, qui se fondent à la fois sur le relief et sur la gestion des haies.**

**B**ien que de faible ampleur, le relief présente de légères différences. Au nord de Bayeux, c'est un plan légèrement ondulé qui offre des horizons aux courbes tendues, que viennent habiller les haies transparentes des hautes émondes. Les vallées de l'Aure et de la Tortonne ont creusé le plateau et leurs versants d'orientation est-ouest, qui délimitent les zones de marais. Ces versants sont soulignés par les haies d'émondes qui accentuent la lecture de la pente et dont la transparence ne cache pas les lointains.

Au sud, le relief prend un peu plus de vigueur, alors le Bessin semble venir s'appuyer sur les collines qui jouxtent le bocage et dont les flancs s'ornent de forêts (dont celle de Cerisy), qui referment le paysage bessinois vers le sud.

*Ci-dessous :*

La vallée de la Tortonne  
à Saonnet.



Régulièrement géométrique, la trame bocagère impose sa régularité de damier, bien soulignée par des haies arborées aux silhouettes élancées. L'herbe recule légèrement au profit du labour, mais la structure paysagère subsiste.



*Ci-contre :*

Le parcellaire du Bessin au nord-est : non loin de la plaine céréalière de Caen, les cultures fourragères remplacent certaines prairies.



*Ci-contre :*

Vers le sud, la prairie occupe la majeure partie des parcelles, et l'on observe encore quelques prés complantés de pommiers.

## L'opulence teintée d'austérité de son architecture.

**L**es bourgs se disposent en chapelet le long des axes de communication et des vallées. La principale voie qui traverse le Bessin, la RN.13, est jalonnée de petits villages qui présentent une structure initiale comparable à celle des villages-rues de la plaine de Caen. Un noyau linéaire, étendu le long de la route, s'étire de part et d'autre de l'église et s'entoure de prés complantés de pommiers. On observe ainsi une dualité d'échelle de paysage : ces enclos à petite maille entourant les villages contrastent avec la grande maille élancée du bocage bessin et accentuent la "double lecture" du paysage bâti.

*Ci-contre :*

Ferme à Tour-en-Bessin.



Les fermes isolées sont réparties de manière assez régulière dans le bocage à grandes mailles. Ce sont, en général, des constructions assez austères, regroupées autour d'une cour et montrant peu de percements vers l'extérieur. On pourrait presque les qualifier d'"architecture hautaine" car, au-delà de la rigueur de volumes simples, ils expriment bien souvent, par leurs modénatures (parfois seulement un portail, une série de fenêtres à meneaux verticalement disposées, une corniche ornementée, un chaînage de mur sculpté, les couronnements ouvragés des souches de cheminées, les hauts toits), la noblesse parfois récente de celui qui les fit construire.

### Une architecture de pierre calcaire.

Les demeures sont toutes à la fois semblables entre elles et dissemblables : semblables par leur ambiance, leur statut dans le paysage et la morphologie générale (peu de percements, toits d'ardoise, grands volumes composés en une série de blocs horizontaux) et dissemblables par leurs détails de décoration et d'agencement. Ces pierres sont en général montées en lits horizontaux de moellons, taillées parfois et sobrement ornementées. Elles constituent linteaux et chaînage.



*Ci-contre :*

En haut : maçonnerie de moellons et cadres de pierre taillée. Croquis P. Girardin.

*Au centre :*

Ferme-manoir à Ecrammeville.

*En bas :*

Château de Vaucelles.



*Ci-dessous :*

Appareillages et détails de modénatures ornementales. Ferme de Douville à Mandeville-en-Bessin. Croquis P. Girardin.





## Couleurs et matières.

### Un jeu subtil de gris et de verdure.

L'ouverture visuelle du Bessin met en confrontation directe le bâti et le patchwork des parcelles tantôt pâturées, tantôt labourées, que révèlent les légères ondulations du relief. C'est une palette où les verts denses et les bruns de la terre jouent avec les gris des façades de pierre et les toitures où domine l'ardoise mais où se mêle, rarement, la teinte chaude d'un pan de tuiles mécaniques.

#### *Ci-contre :*

Château de Maisons.



### Une structure végétale arborée singulière.

Les traits fondamentaux du Bessin reposent sur une structure arborée d'émondes. Constituée d'arbres de haut jet régulièrement taillés à ras du tronc et ne laissant qu'un houppier terminal assez réduit. Ce système d'émondes hautes fut pratiqué au XVIII<sup>e</sup> siècle dans deux régions : le Bessin et le Plain. Ici, les essences utilisées furent le chêne pédonculé, l'orme et le frêne commun. L'aspect des haies est fortement dépendant de leur gestion : un linéaire important a conservé la structure aérienne et graphique de l'origine, d'autres, non taillées depuis longtemps, sont "reparties" sur les émondes, donnant de curieuses silhouettes. Enfin, dernier stade de l'altération, certaines haies non entretenues ont une basse strate épaissie. La haie perd alors de sa transparence ; de net, le paysage devient flou et change de nature. Les structures graphiques et ouvertes s'empâtent année après année.

Arbre "reparti"  
sur une émonde

Arbre émondé  
régulièrement

Têtard non entretenu

Émondes non entretenues



#### *Ci-contre :*

Les figures d'altération progressive des émondes modifient l'aspect du paysage du Bessin.

L'évolution récente en quelques images.



*Ci-contre, de gauche à droite :*

Haie entretenue : émondes et basse strate régulièrement taillées.

Altération : absence d'entretien des émondes et montée de la basse strate.

Régression : disparition de la strate arborée et montée de la basse strate.

*Ci-contre :*

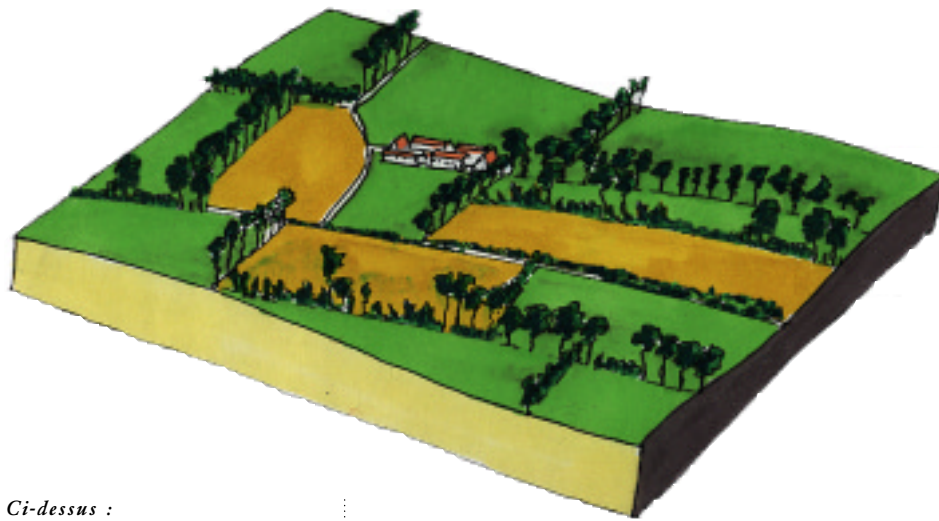
Haute strate dégarnie à Deux-Jumeaux.

*Ci-contre :*

Haute strate épaissie et haie réduite à une basse strate à Surrain.

## Les enjeux d'un paysage en mutation.

**L**e Bessin est resté fidèle à son économie traditionnelle d'élevage, même si ses productions se sont enrichies de beurre, de fromages et de yaourts. Mais trois phénomènes ont affecté son paysage. L'intensification agricole a introduit la culture du maïs-fourrage en place d'une partie minoritaire des prairies permanentes.



*Ci-dessus :*  
Diversification des haies et labour. Croquis P. Girardin.

La graphiose de l'orme a anéanti les arbres des quelques haies qu'il composait. La diminution de la main-d'œuvre active a rendu plus difficile l'entretien des haies d'émondées. Maintiendra-t-on l'allure géométrique de ces haies de grands arbres ? Cela suppose qu'on réserve des baliveaux au long des clôtures, même si on n'émonde plus ces arbres, et par ailleurs qu'on encadre de plantations la route à quatre voies Bayeux-Isigny. Si la grande taille des parcelles n'a pas nécessité de remembrement et a évité des arasements notables de haies, celles-ci ont souvent perdu une partie de leurs arbres, ou bien sont devenues opaques faute d'émondage, ou encore sont rabaisées au niveau de la basse strate. Les constructions récentes, bâtiments agricoles des stabulations ou pavillons d'habitation, n'utilisent plus la pierre calcaire et introduisent d'autres couleurs et d'autres formes. Par ailleurs, la grande transparence de la structure bocagère met en position de visibilité forte chaque édifice. Il y a donc lieu d'être très vigilant sur la qualité des nouveaux bâtiments, tant au niveau de leurs volumes que des choix de matériaux et de couleurs.



*Ci-contre :*  
Longueville : stabulation dans un bocage dégradé.

*Ci-dessous :*  
La mutation du bocage  
à Campigny.



## Communes concernées

• *Département du Calvados :*

Aignerville / Arganchy / Asnières-en-Bessin / Barbeville / Blay / Bricqueville / La Cambe / Campigny / Canchy / Cardonville / Colleville-sur-Mer / Colombières / Commes / Cottun / Cricqueville-en-Bessin / Crouay / Cussy / Deux-Jumeaux / Ecrammeville / Ellon / Englesqueville-la-Percée / Etreham / Formigny / Géfosse-Fontenay / Grandcamp-Maisy / Guéron / Isigny-sur-Mer / Longueville / Louvières / Maisons / Mandeville-en-Bessin / Monceaux-en-Bessin / Montfréville / Mosles / Osmanville / Port-en-Bessin-Huppain / Ranchy / Rubercy / Russey / Saint-Germain-du-Pert / Sainte-Honorine-des-Pertes / Saint-Laurent-sur-Mer / Saint-Loup-Hors / Saint-Pierre-du-Mont / Saon / Soannet / Subles / Sully / Surrain / Tour-en-Bessin / Trévières / Vaucelles / Vierville-sur-Mer / Vouilly.